

0254

Paris, le 4/7/ 2025

Décision portant délégation de signature du directeur général de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 30 août 2024 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHE en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 01 septembre 2023.

Décide :

Article 1er : Monsieur François CUILHE est autorisé à signer le marché pour les prestations de nettoyage et d'entretien pour le groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra avec l'entreprise ARTIS pour une durée de deux ans à compter du 01/09/2025. Au terme du 1^{er} marché, une reconduction pour une période de deux ans est possible.

Le montant du marché (partie forfaitaire) est de 6 225 151.68 MAD TTC / 589 148.35 € TTC (5 187 626.40 MAD HT / 490 956.96 € HT), réparti comme suit :

- 6 063 258.24 MAD TTC pour le groupement, soit 573 826.76 € TTC au taux de chancellerie en vigueur (0.09464).
- 161 893.44 MAD TTC pour l'Institut régional de formation, soit 15 321.60 € TTC au taux de chancellerie en vigueur (0.09464).

M. François CUILHE sera amené à signer des prestations supplémentaires sur bon de commande conformément aux tarifs fixés sur le BPU pour un montant de 280 000.00 MAD TTC, soit 26 499.20 € TTC au taux de chancellerie en vigueur (0.09464).

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE